

LIVRET

APPRENTISSAGE DES

SAVOIRS

DE BASE A MERU

crédit photo : ©Adobe Stock



Savoir lire, écrire et savoir compter

Ateliers linguistiques :

alphabétisation, français langue étrangère (FLE), illettrisme

De nombreuses personnes ne maîtrisent pas ou peu le français. C'est pourquoi, des ateliers linguistiques sont proposés aux habitants (adultes et enfants).

L'objectif est de leur permettre d'acquérir les bases de la langue française pour assurer les tâches de la vie quotidienne mais également pour lever un frein à l'emploi et à la formation.

ILLETTRISME

On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.

ANALPHABÉTISME

On parle d'analphabètes pour désigner des personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier niveau d'apprentissage.



FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE) OU FRANÇAIS LANGUE D'INTÉGRATION (FLI)

Pour les nouveaux arrivants dans notre pays qui ne parlent pas la langue, on parle de FLE ou de FLI. Il s'agit pour eux d'apprendre la langue du pays où ils résident.

Sommaire

La Régie de quartier Nacre Services	6
L'Association sous les tropiques de Méru	8
L'Association Familiale Intercommunale de Beauvais – AFIB	8
Le Dispositif « ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »	9
LA MEDIATHEQUE JACQUES BREL	9
L'ESPACE SOCIO CULTUREL ARSENE BULARD (ESCAB)	10
L'association APFE	11
L'association pour la Formation et l'Insertion Professionnelle de Picardie (AFIPP)	12
SJT (Solidarité Jalons pour le Travail)	13
Coallia	14

Voilà plusieurs années que la ville de Méru, en partenariat avec l'Etat, a mis en œuvre un livret à destination de tous les publics du territoire mais particulièrement à ceux qui ne maîtrisent pas la langue française soit parce qu'elle n'est pas leur langue maternelle, soit parce qu'elle n'a pas été acquise à la fin de leur scolarité soit parce qu'elle n'a jamais été enseignée à d'autres.

Ne pas comprendre, écrire et lire le français est un frein pour toute sorte de démarches de la vie quotidienne mais surtout pour trouver un emploi.

Il en est de même quand des difficultés sont présentes pour compter et pour calculer.

La mise en réseau de tous les acteurs du territoire a été nécessaire pour offrir au plus grand nombre la possibilité d'apprendre ou de réapprendre, de se former, de se rencontrer et de briser la solitude quand les échanges sont difficiles parce qu'on ne peut pas se comprendre ou se faire comprendre....

Ce livret des apprentissages des savoirs de base fondamentaux vous permettra de découvrir les structures institutionnelles, associatives, organismes de formation et prescripteurs sociaux qui sont présents à Méru et qui offrent les services suivants dans de nombreux domaines :

- L'apprentissage de la langue française et du calcul.
- La mobilité avec l'apprentissage du code de la route.
- La formation pour s'engager vers l'emploi.
- La culture, la lecture et l'écriture.
- L'accompagnement social.
- La proximité des habitants.

Ce livret est le fruit des nombreuses rencontres avec les partenaires cités dont je salue l'implication et le partage.

Sa mise en œuvre pour une diffusion la plus large possible a été réalisée par Nathalie Briault, cheffe de projet Politique de la ville à la mairie. Il sera mis à jour à chaque nouvelle modification et à la lecture d'un bilan annuel sur les cibles atteintes.

Il sera également accessible sur le site internet de la ville : <https://www.ville-meru.fr/>



Frédérique LEBLANC
Adjointe au maire
en charge de la politique de la ville



La Régie de quartier Nacre Services



Plusieurs services sont proposés :

L'apprentissage du français, la lutte contre l'illettrisme, le Français Langue Etrangère (FLE)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

de 9h15 à 11h45

de 13h45 à 16h15

La Régie de quartier Nacre Services



Contacter Steven HOCQUET



03 44 22 58 07



Nacreservice.fle@gmail.com

La mobilité : l'apprentissage du code de la route

Accompagnement par niveau pour expliquer le vocabulaire spécifique du code de la route.

Horaires d'ouverture :

les mardi, jeudi et vendredi

de 10h00 à 12h00

de 14h00 à 17h00

les lundi et mercredi

de 14h00 à 17h00

½ heure de bénévolat / mois ou 5€ par mois



L'apprentissage du code de la route



Contacter Nacre Services



03 44 22 58 07



nacre.codedelaroute@gmail.com

Le pouvoir d'agir des habitants du quartier prioritaire Nacre St Exupéry.

Quartier prioritaire Nacre St Exupéry



Présence des 3 agents de proximité : médiateurs au service des habitants.



06 41 21 83 99



agentproximite.nacreservice@gmail.com

L'écrivain public



Contacter Karine BOUGUERNINE



03 44 22 58 07



ecrivainpublic-nacreservice@outlook.fr

Régie de quartier Nacre Services



3/5 Cours Martin Luther King
60110 Méru



Contacter le standard



03 44 22 58 07



Nacre.service@orange.fr



Contacter Arnaldo DE FARIA



06 02 16 60 61



direction1.nacreservice@orange.fr



L'Association sous les tropiques de Méru

Alphabétisation et lutte contre l'illettrisme



Pour les adultes
(20 personnes maxi),
les lundis
de 19h00 à 20h30.

Adhésion annuelle à
l'association : 20€

Sous les tropiques de Méru



Espace Socioculturel Arsène Bulard
32 avenue du 11 novembre 60110 Méru



Contacter Mme Francelise CRADEY



07 68 69 67 42



Nacre.service@orange.fr

L'Association Familiale Intercommunale de Beauvais – AFIB



Un bilan du diagnostic territorial consacré à la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme a été présenté en comité de pilotage le 19 juin 2024 répondant ainsi à un appel à projets lancé dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté de la région Hauts de France.

Des actions partenariales vont être mises en place avec pour objectifs de :

- S'impliquer dans les territoires, aller « hors les murs » pour venir à la rencontre des personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme résidant dans les zones prioritaires et les « zones blanches ».
- Créer un outil de repérage (rapide et simple) des situations d'illettrisme et d'illectronisme pour les personnes en lien direct avec le public (guichets, soignants etc...).
- Développer la formation des référents dans les structures pour assurer des formations « premières marches » auprès des personnes ayant de grandes difficultés dans les compétences de base.

Horaires d'ouvertures : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

AFIB



4 rue Saint Quentin
60000 Beauvais



03 44 45 28 13



Afib.beauvais@orange.fr

Le Dispositif « ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »



Un intervenant en cours de français et de langue étrangère est chargé d'animer les cours au sein du collège du Thelle. Ces cours sont destinés à tous les parents d'élèves de Méru et des villages environnants.

Les lundis, mardis et jeudis de 13h45 à 15h45 (en période scolaire) pour adultes (2 groupes de 15 personnes).

Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants



Au Collège du Thelle - 2 rue Jules Ferry - Méru.



Contacter Mme Maud MATHONAT Coordinatrice REP (réseau d'éducation prioritaire)



03 44 22 11 52



rep.meru@ac-amiens.fr

LA MEDIATHEQUE JACQUES BREL



La médiathèque est un lieu ressources, n'hésitez pas à vous y rendre avec vos enfants pour découvrir la langue française à travers des ouvrages mis à disposition !

- Un lieu d'accueil en accès libre et gratuit, des ressources variées (34000 documents : livres, livres-audio, DVD, magazines et quotidiens) pour tous les publics.
- Un accès gratuit à Internet sur 6 postes ou via le Wifi.
- de nombreuses expositions et animations toute l'année, pour les adultes et les enfants.
- Des accueils de groupe sur rendez-vous.
- L'inscription est gratuite pour tous les enfants, étudiants et les personnes non imposables.

Horaires d'ouverture (sauf août) :

mardi et jeudi
de 14h00 à 18h00
mercredi
de 10h00 à 12h00
et de 13h30 à 18h00
vendredi
de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00
samedi
de 10h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

MEDIATHEQUE JACQUES BREL



21 rue Anatole France
60110 MERU



Contacter



03 44 52 34 60 / 03 44 52 39 21



mediatheque@ville-meru.fr



www.mediatheque-meru.fr

L'ESPACE SOCIO CULTUREL ARSENE BULARD (ESCAB)



En tant que centre social communal, l'ESCAB est aussi partenaire des associations et des organismes de formation précités.

C'est un lieu ressources qui favorise l'apprentissage, la pratique, l'oralité de la langue française et l'intégration.

Le P'tit Déj du mardi notamment constitue un moment de convivialité autour d'un café ou d'un thé qui permet d'échanger sur divers sujets de la vie quotidienne.

Il est libre d'accès et gratuit.

Au quotidien, plusieurs actions de médiation sont proposées et menées par l'équipe de l'ESCAB en direction des publics cibles, en particulier du public « enfants », « jeunes », « femmes », « familles monoparentales », « personnes âgées ».

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, jeudi de 13h30 à 18h, vendredi 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

ESCAB



32 Avenue du 11 novembre
60110 Méru



Contacter le standard



03 44 52 34 80



csfaccueil@ville-meru.fr



Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45.

Vous êtes demandeurs(se) d'emploi et vous souhaitez être accompagné(e) pour :

- Construire votre parcours professionnel.
- Trouver un emploi ou un contrat d'alternance.
- Accéder à la formation.
- La formation est entièrement gratuite et financée par la Région des Hauts-de-France
- Rémunération en fonction de votre situation.
- Possibilité du transport solidaire de l'APFE (en faire la demande).

APFE



76 rue des martyrs de la résistance
60110 Méru



Contacter Mme Amariya SLIMI
Formatrice référente SVE



06 58 66 52 61



a.slimi@apfe.fr



L'association pour la Formation et l'Insertion Professionnelle de Picardie (AFIPP)



Dispositif S.V.E : « s'engager vers l'emploi »

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 (groupe de 7 à 15 personnes) – Mercredi après-midi libre.

Vous êtes demandeurs(es) d'emploi, jeunes majeurs ou adultes, francophones ou non francophones*

Vous souhaitez être accompagné(e) pour :

- Accéder à l'emploi.
- Définir une orientation professionnelle.
- Vous reconverter professionnellement.
- Vous préparer pour une entrée en formation certifiante ou un contrat en alternance.
- La formation est entièrement gratuite et financée par la Région des Hauts-de-France.
- Rémunération en fonction de votre situation.
- Possibilité de transport en minibus (8 personnes) Chaumont en Vexin/Méru voire d'autres communes autour de Méru.

Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

* La formation est accessible aux personnes non francophones, souhaitant acquérir la langue française dans le but de s'insérer dans le monde professionnel.

AFIPP Méru



18 Avenue du 11 novembre
60110 Méru



CContacter Mme Pascale DARGENT
ou Mme Mélissa THEVENET



03 44 52 85 05



afippmeru@afipp.fr

Sur prescription de l'OFFI (office français de l'immigration et de l'intégration), SJT assure une formation :

- Pour des immigrés autorisés à séjourner durablement en France et signataires à ce titre d'un Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) avec l'Etat.
- Pour des demandeurs d'asile.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 (groupe de 7 à 15 personnes).

Le mercredi : accueil de RDV OFII uniquement pour les personnes munies d'une convocation.

SJT



21 rue Pierre et Marie Curie
60110 Méru



Contacter Mme Naomie LILIE



07 72 51 09 32



lilie@sjt.com



Formatrice : Mme MEGUEDDER Rachida



03 44 02 36 23



megueddem@sjt.com



Les dispositifs d'accompagnement social de COALLIA ne sont pas en accès direct, hormis les épiceries solidaires. Les bénéficiaires doivent être orientés par les services sociaux.

- Coallia accueille un public en recherche de logement qui ne peut accéder à un logement pérenne pour des raisons sociales, économiques ou professionnelles.
- La résidence propose une solution de logement temporaire dans le cadre du parcours résidentiel.
- Un intervenant social à mi-temps s'occupe d'accompagner les résidents dans leurs démarches.

Le public accueilli :

Jeunes actifs 18/30 ans, travailleurs migrants, personnes en situation de handicap, personnes âgées / seniors, personne seule et/ou famille avec ressources.

COALLIA

2 sente du Moulin d'Agnicourt
60110 Méru



Contacteur Yann LE COINTE Chef de service Coallia



03 64 19 88 11



Yann.lecointe@coallia.org



Mme Charlyne SIMON Intervenante action sociale



03 64 19 88 11



charlyne.simon@coallia.org



Mme Christelle VARIETTE Educatrice spécialisée



06 34 02 49 83



christelle.baron@coallia.org



Notes

This image shows a single page of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



Mise à jour octobre 2024

Pour tout renseignement, contactez
Nathalie Briault, cheffe de projet politique de la Ville
Fixe : 03 44 52 36 07 / Portable 06 62 13 64 31
nbriault@ville-meru.fr